Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ serviti
hujus apostolicæ cathedræ droctrinis innixi. (Bref de Pie IX à la Liberté.)

12e ANNÉE — NUMÉRO 281 — **La presse est une Œuvre pie d'une utilité souveraine.** (Pie IX.) — SAMEDI 2 DÉCEMBRE 1882.

Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter tis monitis
adhærere quæ ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita. (Bref de Léon XIII à la Liberté.)

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

ABONNEMENTS

	Trois mois	six mois	un an
Suisse	fr. 6	11	20
France, Belgique, Allemagne, Autriche, Italie, Espagne, Angleterre, Hollande, Etats-Unis	» 10	19	36

Rédaction et Expédition
Bureaux : 10, Grand'Rue, 10, à Fribourg

La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.
Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

Bureau des annonces : Grand'Rue, 10, à Fribourg.

Prix de la ligne ou de son espace : 15 cent.

Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées.
Lettres et argent franco.

UNE CIRCULAIRE DE LA PROPAGANDE

Le *Moniteur de Rome* publie la circulaire suivante adressée par la Propagande à tous les dignitaires ecclésiastiques qui sont sous sa dépendance. Nous reviendrons prochainement sur ce qui fait l'objet de cette importante circulaire pour montrer que l'Etablissement de la Propagande, une des gloires de la Rome papale, a toujours été fidèle à sa grande mission civilisatrice et religieuse. Nous donnons aujourd'hui la traduction française de ce document :

« *Illustrissime et Révérendissime Monseigneur,*

« La Sacrée Congrégation de la Propagande, tout en travaillant sans relâche, dès sa fondation, à atteindre le but pour lequel elle a été créée, de propager le nom chrétien dans tout l'univers, a eu aussi bien soin d'engager les missionnaires dispersés dans les différents pays, à concourir efficacement au bien de la société civile, toutes les fois que l'occasion s'en présenterait, en examinant et en recueillant les monuments et les autres objets propres non-seulement à étendre les progrès de la religion mais ceux encore des sciences et des arts.

« Il existe du reste de nombreuses preuves de ce soin empressé de la Propagande. Plus d'une fois, en effet, elle n'a pas hésité d'envoyer, surtout en Orient, des hommes très savants, pour recueillir de vieux manuscrits qui pussent servir à faire connaître l'histoire des peuples, à réfuter les erreurs et à corriger les livres liturgiques. Il en a été ainsi spécialement lors de l'envoi en Egypte du moine maronite du Liban, Gabriel Eva, en qualité de Légat auprès du Patriarche des Cophtes, au siècle dernier, sous le Pontificat du Pape Clément XI, de sainte mémoire. Ce même Pontife envoya encore plus tard au monastère *Sectense* et dans d'autres lieux de l'Orient, le savant érudit Joseph Assemani, qui, après avoir parcouru ces contrées, enrichit de précieux manuscrits la Bibliothèque vaticane et publia à l'imprimerie de la Propagande ces savants volumes de la *Bibliothèque orientale*, qui sont un monument célèbre, spécialement approprié à l'étude des langues orientales.

« La typographie elle-même de la Propagande fut fondée dès l'an 1626 pour composer les ouvrages latins, grecs, arabes, chaldéens, arméniens et illyriens qui venaient d'être tirés de l'oubli ou qui avaient été écrits plus récemment. Enrichie plus tard des caractères de plusieurs autres langues, cette typographie a brillé d'un tel éclat, pendant deux siècles et demi, par le choix et le nombre de ses éditions, que les protestants eux-mêmes ont dû avouer, au siècle dernier, qu'elle l'emportait de beaucoup sur toutes les autres typographies de l'Europe par la richesse de ses caractères étrangers.

« Il faut ajouter encore à cela tout ce que la Propagande n'a jamais cessé de demander aux missionnaires, comme cartes géographiques et topographiques, si utiles pour connaître les contrées sauvages encore ignorées des barbares, et les documents de toute sorte qui ont trait à leurs mœurs, à leurs habitudes et spécialement à leur religion, et qui aident à interpréter surtout la langue et les lois des Hindous et des Chinois.

« Mais, le monument principal de ce soin assidu, la Propagande l'a élevé, qnand, au commencement de ce siècle, elle a fondé dans son propre collège le Musée qu'avait collectionné le cardinal Etienne Borgia, homme très versé dans toutes les sciences, qui avait été autrefois secrétaire de cette *même sacrée Congrégation de la Propagande* et qui le lui laissa en héritage. Elle l'a plus tard augmenté par ses soins et enrichi de beaucoup d'anciens manuscrits et de monnaies antiques et de divers objets précieux des barbares.

« Il est bien à regretter qu'à une époque plus récente, au milieu de tant de troubles religieux et civils, la sacrée Congrégation de la Propagande, occupée par de très graves affaires et empêchée jusqu'ici par *toute sorte de difficultés, n'ait pas pu*, comme c'était certainement son désir, poursuivre assidûment le travail commencé dans les âges précédents et augmenter les richesses de ce Musée. Toutefois, comme en ce moment, grâce à Dieu, les Missions catholiques sont heureusement florissantes de toutes parts dans tout l'univers, et que la facilité de communications, par terre et par mer, et le développement du commerce entre les différents pays favorisent beaucoup ses entreprises, la Propagande n'a pas plus voulu manquer au devoir de concourir, autant qu'il est en elle, aussi bien au progrès de la science, qu'à celui de la foi. Du reste, au moment où les gouvernements des divers pays de l'Europe mettent le plus grand zèle à ces sortes de recherches, il ne serait pas du tout convenable que la Sacrée Congrégation de la Propagande, *qui a pour but d'évangéliser* et de civiliser les nations, et qui, grâce à ses missionnaires, dispose de tant de moyens sur les diverses parties du monde, ne contribuât pas elle-même activement à cette œuvre.

« C'est pourquoi la Sacrée Congrégation m'a chargé d'écrire à Votre Grandeur, ainsi qu'à tous les Vicaires Apostoliques, Préfets des Missions et autres administrateurs religieux des pays soumis à sa juridiction, pour les inviter à recueillir tout ce qu'ils pourront trouver qui soit propre à décrire d'une manière encore plus exacte la géographie de chaque pays et à éclairer l'histoire, les arts, les mœurs, les habitudes et *surtout la religion* des divers peuples, et tout ce qu'ils savent avoir trait à l'enfance et au progrès de ces nations dans la civilisation. Ils devront y ajouter tout ce qui leur semblera contribuer à faire connaître l'histoire naturelle *de chaque pays*, surtout la botanique, la minéralogie et la zoologie, et expédier le tout *à la Propagande, dès qu'ils en trouveront* une occasion favorable. Pour conserver ces envois avec plus de soin, la Propagande a décidé, tout récemment, de transférer le Musée Borgia susdit dans de très vastes locaux situés dans une autre partie du Collège Urbain.

« Le respect et l'attachement dont Votre Grandeur est animée pour cette Congrégation sacrée me rendent certain qu'elle fera tout ce qui est en son pouvoir pour concourir au succès de cette entreprise. Je vous prie toutefois de m'écrire à l'avance toutes les fois qu'il s'agira d'acquérir des objets de grand prix, pour que la Congrégation puisse décider ce qu'il y a à faire dans chaque cas.

Du palais de la Sacrée Congrégation de la Propagande, le 20 octobre 1882.

JEAN SIMEONI,
Cardinal-Préfet.
DOMINIQUE,
Archevêque de Tyr, secrétaire.

NOUVELLES SUISSES

Berne, 30 novembre.

Votation populaire. Le résultat encore incomplet mercredi soir, mais modifié en ce qui concerne quelques cantons, est maintenant : 171,951 oui et 316,781 non. C'est une petite différence de 144,830 voix !

* * *

On prétend que le fameux Weingart, inspecteur scolaire de Berne et examinateur pédagogique, serait *un des organisateurs du* charivari et de l'attaque, exécutés dimanche soir devant le Casino. Voilà certes un type singulier de *Volksbildner* ou éducateur du peuple !

* * *

La *Züricher Post* s'exprime comme suit dans son numéro 280 :

« La réforme scolaire est ajournée, mais ce qui est différé, n'est pas perdu. Nous ferons bien de la laisser chômer pendant quelques années, et alors, il ne faudra pas seulement penser à la solution de cette question, mais le faire avec plus de clarté et en tenant mieux compte des circonstances. »

Oh ! oh ! J'ai toujours pensé que les radicaux avaient fait des efforts énormes, pour s'expliquer aussi clairement que possible, mais il semble qu'ils n'ont pas eu de chances.

Les Zurichois ont compris, aussi bien que les « ultramontains » et les « orthodoxes », ce que la franc-maçonnerie et le radicalisme voulaient faire de l'école. La preuve en est que les *onze* districts du canton de Zurich ont impitoyablement rejeté — et la plupart avec des majorités écrasantes — l'arrêté du 14 juin. C'est seulement à la place d'armes de Zurich que s'est *produite une majorité* imposante de 6 oui contre un 1 non. Le moloch militaire, le premier des enfants gâtés de la Confédération, est allé au secours du deuxième enfant gâté, la bureaucratie.

---

3 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

MARPHA

PAR

A. DE LAMOTHE

CHAPITRE I

LA FÊTE DES BOULEAUX.

— Deux kopeks, à tout le monde ; mais à vous, sergent, rien que le plaisir de vous les offrir.

— Eh ! eh ! tu es une bonne fille, toi, fit le Cosaque, en accompagnant son exclamation d'un juron de premier choix.

Et, prenant un gâteau sur le tas, il l'avala tout d'un coup comme une pilule.

— Aïe ! j'en ais pris un aux poissons ; ce n'est pas mauvais, mais j'aime mieux ceux aux choux.

— Les voici de ce côté; mais, goûtez-moi d'abord ceux à la graine de pavot : vous connaîtrez ainsi chaque espèce.

Le Russe ne se fit pas prier, et un second progui suivit la même route que le premier.

Les forçats s'étaient arrêtés.

— Marchez donc, vous autres, cria le sergent, je vous rattraperai.

Et il allongea la main pour saisir un des croustillants spécimens de la troisième catégorie.

— Comment les trouvez-vous? demanda la Polonaise.

— Très bons, ma foi, et je ne regrette qu'une chose, c'est que ce ne soit pas tous les jours la Fête des Bouleaux.

— Pourquoi cela, Votre Haute Noblesse?

— Parce que, dit le sergent, en caressant ses favoris, jadis blonds, tu ferais tous les jours des piroguis.

— Oh ! si ce n'est que cela, il ne dépend que de vous que j'en apporte plus souvent au marché.

— De moi ?

— Mais, certainement, Votre Haute Noblesse. A présent, je fais rarement des gâteaux, parce que je suis seule pour pétrir, faire le feu, cuire ma pâte et aller chercher le bois ; pour une femme, c'est plus de travail que je n'en puis faire ; mais si j'avais mon mari avec moi, le soir, après *la journée, il pourrait aller à la forêt et m'aider* à....

— *Tu plaisantes, Varnaka, tu oublies que ton* mari est forçat de la deuxième catégorie.

— Il y en a bien d'autres qui sont forçats comme lui et qu'on dispense de demeurer à la caserne. Encore un petit gâteau, sergent ; celui-ci est aux choux et bien beurré.

— Sans doute, sans doute, il y en a, *mais ils* sont ici depuis plus longtemps, et c'est une récompense de leur bonne conduite.

— Mon mari est bien docile et n'est pas de ceux qui songent à fuir.

— On lui a ôté sa chaîne, et il n'a plus que l'anneau.

— Alors, voyez-vous, je porterais presque chaque jour des piroguis au choux au marché et, le matin, en sortant de la caserne, vous en mangeriez quelques-uns bouillants ; rien ne prépare aussi bien pour boire ensuite un verre d'eau-de-vie.

— Oui, tu dis bien, fit le sergent, en se grattant la tête, mais il y a le commandant.

— Si mon mari sort le soir, il ne mangera pas à la caserne et le commandant bénéficiera de sa ration. J'ai bien calculé, il y a avantage pour tous.

— Eh ! on pourrait voir, fit le sergent, qui continuait, assis sur un coin de la table, à déguster les pâtés de la jolie Varnaka, on pourrait voir. C'est un rebelle, c'est vrai, un fils de chien, mais, après tout, ce n'est pas un mauvais garçon ; seulement il est trop faible pour porter les sacs.

— Si *on* le faisait passer à la chancellerie, reprit vivement la jeune femme ; il a une belle écriture et vous copierait vos rapports.

— Vraiment, *il sait écrire ?*

— Comment ! il n'a pas son pareil ; c'est un homme précieux, vous verrez, quand vous le connaîtrez Il joue de plusieurs instruments aussi et serait dans le cas de faire votre portrait, que tout le monde reconnaîtrait.

— Avec mon uniforme ?

— Sans oublier un bouton.

— Quel dommage que ce gaillard ait eu si mauvaise tête, il aurait pu devenir sergent, lui aussi !

— Oh ! tout le monde n'y arrive pas, fit la Polonaise, avec un magnifique mouvement d'admiration.

— Ça, c'est vrai, pensa tout haut le Cosaque, en jetant autour de lui un regard de fatuité sans pareil.

Et, se levant :

— Tes gâteaux sont vraiment bons, Varnaka, et si ton mari est capable de faire mon portrait, en uniforme, nous pourrions bien faire quelque chose. N'as-tu rien à *me donner à boire ?*

— Sauf du kiliskichi, je n'ai rien. Vous savez que la vente de l'eau-de-vie nous est interdite.

— Garde-le, ton kiliskichi ; j'aime autant l'eau de la Sosva, fit le sergent, en crachant par terre avec mépris.

Et il s'éloigna, d'un pas majestueux.

— Et bien ! ma colombe, que t'a-t-il dit, cet ivrogne ? demanda une Bérézovienne, en s'approchant, dès que le soldat eut tourné les talons.

— J'espère que tout ira bien, fit-elle, et qu'avant longtemps *mon* pauvre César passera à la chancellerie.

(A suivre.)

—

Le résultat définitif et complet du Valais est enfin connu : 2,855 oui et 20,076 non.

Le résultat définitif de la votation pour la Suisse est **171,959 oui, 316,929 non;** majorité des non **144,970**.

—

La *Nouvelle Gazette de Zurich* discute la nomination du président de la Confédération et du vice-président du Conseil fédéral, à laquelle l'Assemblée fédérale va procéder *dès l'ouverture de la session qui commencera* lundi.

M. Ruchonnet, vice-président actuel, sera élu président ; ainsi le veut la tradition.

Qui sera vice-président ? La Nouvelle Gazette donne à entendre que M. Hertenstein n'acceptera pas. Restent MM. Welti et Schenk, qui l'ont été déjà quatre fois chacun et Hammer et Droz, qui ne l'ont été qu'une fois.

Il est évident que dans les circonstances actuelles M. Schenk ne peut pas être élu.

La *Nouvelle Gazette* propose même qu'on change M. Schenk de département. Le journal zurichois estime que ce serait une satisfaction suffisante donnée à la majorité du 26 novembre.

Berne

Le Conseil communal a présenté un rapport détaillé sur la construction d'un nouveau gymnase municipal et d'une nouvelle école primaire pour le haut de la ville de Berne. La dépense est évaluée à 1,200,000 francs et les travaux seraient exécutés d'après les plans de M. l'architecte Eugène Stettler.

***

Le Grand Conseil a nommé, jeudi, les députés au conseil des Etats : M. le conseiller d'Etat Scheurer a été nommé par 219 voix, en *remplacement de M. Bitzius* ; M. Sahli a été confirmé par 161 voix. Les conservateurs opposaient à ce dernier M. de Steiger, qui a réuni 60 voix.

***

Le *Bund* fait observer que M. de Herrenschwand, directeur de police, ayant été blessé dimanche dans l'exercice de ses fonctions, c'est à-dire en cherchant à rétablir l'ordre troublé, ce fait aggrave la situation. Il donne d'ailleurs des nouvelles plus rassurantes du blessé, et il exprime son énergique réprobation contre les scènes dont le Casino a été le théâtre.

***

Le synode catholique est convoqué pour lundi 11 décembre à Délémont. La convocation, signée de M. Folletête, président, porte entre autres tractanda :

Discussion du règlement concernant l'enseignement religieux dans les écoles primaires ;

Proposition du conseil sur les démarches à faire pour le rétablissement des rapports hiérarchiques réguliers entre les catholiques et l'évêque diocésain ;

Proposition du conseil sur le rétablissement des circonscriptions paroissiales.

***

On écrit de Berne au *Journal de Genève :*

« Le respect de la Constitution, la preuve que le principe fédéraliste est plus profondément enraciné qu'on ne se l'est imaginé dans les populations, protestantes et catholiques, radicales ou conservatrices, tel est le résultat du vote d'hier.

« Or ce résultat n'est pas payé trop cher par trois mois d'une lutte où malheureusement le choix des moyens n'a pas toujours été irréprochable, et dans laquelle on ne pourra pas prétendre que le temps a manqué pour éclairer ou plutôt retourner le peuple, comme on l'a dit.

« Toutefois le vote de dimanche ne doit pas être interprété comme un bill d'indemnité par les cantons arriérés et qui ne remplissent pas encore, à l'heure qu'il est, les conditions posées par l'article 27. Non, ils doivent, comme c'est leur devoir, s'efforcer de satisfaire le plutôt possible à ces conditions et ne pas s'exposer à une intervention légitime de la Confédération. Les députés bernois, qui se sont tous plus ou moins distingués dans la dernière campagne, ont là en particulier un champ d'activité tout préparé. Il leur sera ainsi facile de prouver qu'ils ne se préoccupaient que du bien de l'instruction publique, en s'occupant eux, sérieusement, de l'améliorer dans leur propre canton. En déployant seulement le quart de l'activité qu'ils viennent de dépenser inutilement, ils sont assurés du succès. Du reste, le fait de n'avoir rien, absolument rien tenté dans leur propre canton, n'est peut-être pas étranger au vote négatif de leurs concitoyens. Dans le canton de Berne, le scrutin, malgré le mauvais temps, a été fréquenté par 75,718 électeurs, soit 5874 de moins qu'à la votation sur la Constitution de 1874. Le chiffre des rejetants, 43,950, paraît d'autant plus considérable, si l'on tient compte du fait que la Constitution de 1874 n'a été rejetée que par 18,235 citoyens, ce qui démontre, ici comme ailleurs, que l'opposition ne provenait pas simplement d'adversaires systématiques Quant aux acceptants, 31,798, leur nombre est de moitié inférieur à ceux qui ont voté la Constitution. »

Saint-Gall

Le Grand Conseil a invité la commission chargée de l'examen de la révision du code pénal à lui faire encore dans la présente session un rapport sur l'opportunité du rétablissement de la peine capitale.

Argovie

Voici le sommaire de la votation dans les districts du canton d'Argovie.

	Oui	Non
Aarau	2,396	951
Baden	937	3,125
Bremgarten . . .	461	3,051
Brougg	1,323	1,833
Koulm	2,013	1,563
Laufenbourg . . .	514	2,540
Lenzbourg	1,776	1,357
Muri	264	2,642
Rheinfelden . . .	1,267	1,237
Zofingen	2,436	1,853
Zurzach	697	1,998
	14,084	22,150

Genève

Le Grand Conseil va être appelé à renouveler la députation de ce canton au Conseil des Etats. Le *Journal de Genève* émet l'opinion que ces deux députés soient pris dans la majorité de dimanche, ou tout au moins *dans les deux partis à la fois*, comme cela eut lieu en 1855, où le Grand Conseil envoya une députation mixte, MM. Pictet de la Rive et James Fazy. De cette façon, le canton de Genève serait fidèlement représenté, et le Grand Conseil de 1882 inaugurerait sa législature par un acte de justice et de modération qui lui rallierait les sympathies de tous les bons citoyens.

Gageons qu'il n'en fera rien.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

Lettres de Paris

(*Correspondance particulière de la* Liberté.)

—

Paris, 29 novembre.

La lettre de Mme Edmont Adam prouve bien que l'idée des gambettistes de poser éventuellement la candidature du général Campenon *à la présidence de la République* a réellement été mise en avant et adoptée ; mais on ajoute qu'après avoir lancé la nouvelle à titre de « ballon d'essai », on a pu se convaincre que si le Congrès se réunissait et que les dispositions n'étaient pas modifiées, le général ne recueillerait pas plus de cent voix, ce qui constituerait un échec piteux. Il est donc probable qu'on cherchera une autre combinaison. Ce qui n'est pas moins certain, c'est que Gambetta a acquis la conviction que sa candidature personnelle à la présidence n'aurait aucune chance de succès. Ce qui ne l'est pas moins, c'est qu'on ne veut, à aucun prix, dans le monde gambettiste, soutenir la candidature de M. Brisson.

S'il est exact qu'une campagne soit commencée contre la réelection de M. Brisson à la présidence de la Chambre, il semble très probable que cette campagne avortera. *M. Brisson paraît devoir être réélu. On croit* seulement qu'il aura moins de voix qu'au mois de janvier dernier.

Vous avez vu avec quel empressement le ministre de la guerre a fait démentir officieusement toute participation, même indirecte, au complot de la rue Saint Didier.

Il paraît qu'à l'Elysée, à la suite de l'article publié par la *France*, et sachant que peu de jours auparavant M. Billot avait déjeûné avec M. Gambetta, on avait jugé assez sévèrement la conduite du ministre de la guerre. Aussi s'est-il empressé de tirer son épingle du jeu, et pour ne pas être dans une situation gênée à l'égard de son subordonné, le général Campenon, celui-ci est présenté par les feuilles ministérielles, comme entièrement étranger aux machinations opportunistes.

De multiples insinuations circulent au sujet de la blessure de M. Gambetta. Certains journaux du matin et notamment l'organe de M. de Freycinet, les laissent transpirer.

Le journal de Rochefort fait allusion « aux reproches » faits à Ville d'Avray « et le revolver à la main » par « une personne étrangère à la politique » *qui n'aurait pas toléré* que M. Gambetta « traitât certains serments comme un simple mandat de Belleville. »

Ce qu'il y a d'étrange, au milieu des rumeurs mystérieuses, c'est que les cinq docteurs appelés à Ville d'Avray, se retranchent unanimement derrière le secret professionnel pour éviter toute explication, et que, pour une légère blessure à la main, on condamne la porte à M. Gambetta.

On remarque, en effet, que seulement, cinq ou six des amis les plus intimes du député de Belleville, ont été admis, un instant, en présence des médecins consultants, à serrer la main à leur patron.

Il y a là évidemment un dessous de cartes qui ne tardera pas, malgré les précautions *prises, à être divulgué.*

L'offensive émane de la spéculation à la baisse qui, pour la défense de ses positions, s'efforce de réagir contre la dernière reprise des cours. *Les vendeurs resserrent* d'autant mieux leurs rangs que les soutiens de la hausse faiblissent considérablement, faute d'ardeur, de confiance et particulièrement d'ensemble dans leurs mouvements. C'est à qui saura défendre ses positions en vue de la réponse des primes de demain, afin de réagir contre tout progrès en hausse ou en baisse qui, vu les saccades qui se sont produites pendant ce mois, ne pouvait laisser que désastres derrière lui.

Nous assistons donc à un véritable tournoi dont nous ne pourrons juger des coups qu'à partir de demain, lors des cours de la réponse des primes.

P.-S. — Toujours le gâchis financier et la légèreté administrative! *Un crédit de 4,600,000 fr. était affecté à la concentration* du service du ministère de l'intérieur autour de l'hôtel Beauvau.

On vient de reconnaître que ce crédit se*rait insuffisant et l'on demande, pour les bâ*timents du ministère de l'intérieur, un crédit supplémentaire de 2,193,000 fr. On ne s'était trompé que du tiers dans les évaluations.

Lettre de Rome

(*Correspondance particulière de la* Liberté.)

—

Rome, 26 novembre.

La nouvelle faute commise par le gouvernement italien en laissant affirmer itérativement l'insolente compétence de ses tribunaux dans les affaires intérieures du Vatican a produit un nouveau réveil de la question romaine. Aux indices que je vous en ai déjà *signalés, j'aime à ajouter les aveux et les* marques de dépit que je trouve dans les organes de la révolution italienne.

Ainsi, d'après le *Roma* de Naples, il n'y a *pas lieu de s'étonner de ce que l'empereur* d'Autriche ne vienne pas à Rome : « Pour lui, en effet, la question romaine existe toujours et elle existe de même pour les autres gouvernements qui ont reconnu dans une certaine mesure l'unité italienne..... Nous nous apercevons trop tard, poursuit le *Roma*, des périls qu'une fausse position nous suscite à tout instant, et ces périls ne feront que s'accroître, si nous ne savons pas les conjurer. »

Le *Bersagliere*, organe non moins libéral, constate à son tour ce fait éloquent :

« Léon XIII a obtenu que l'existence politique et diplomatique et non seulement religieuse du gouvernement pontifical soit reconnue désormais comme un principe de droit européen ; il est inutile de le nier ; c'est là un triomphe du Pape. »

Ce même journal ajoute : « Il est nécessaire de s'occuper du Pape comme d'un *facteur très important de la politique européenne.* »

Un libéral de Milan, M. Martini, vient de publier une brochure sous le titre : *La Révolution*, et il y fait, entre autres, les aveux suivants : « La loi des garanties n'est qu'une bien faible sauvegarde, pour la liberté et l'indépendance du *Saint-Siège*..... *Les principales puissances d'Europe regardent d'un* œil méfiant la politique italienne..... Elles maintiennent un corps diplomatique, au Vatican, comme si le Pape n'était pas dépossédé de ses Etats..... Le Quirinal n'est pas visité par les souverains de l'Europe..... La question romaine n'eat pas encore étouffée et, si nous n'y prenons pas garde, elle *peut devenir pour nous une source de périls.* Au reste la solution de cette question est intimement unie aux plus hauts intérêts de la monarchie, de la religion, de l'Italie tout entière. »

De la presse, la question romaine *commence* à passer, comme on le sait, dans *les* assemblées parlementaires. Elle a été abordée tour à tour dans la Délégation de Budapesth et dans la Chambre française.

Le *Corriere di Torino fait observer* à ce propos qu'un ministre de la république (M. Duclerc), tout en contestant que l'éventualité du départ du Pape soit probable, a laissé entendre qu'il y aurait lieu de s'en préoccuper le jour où cette éventualité se vérifierait. — « S'il est vrai, dit le *Corriere di Torino*, que les réticences ont, elles aussi, leur valeur, surtout dans les affaires de la diplomatie, tout homme de bon sens avouera que le silence du ministre Duclerc a eu, à l'occasion de cette séance, une éloquence très significative. »

Ce réveil de la question romaine alarme visiblement la partie de la presse libérale qui subit les instincts sectaires. Vos lecteurs connaissent déjà les violentes invectives de la *Rassegna* et ses menaces de faire sauter le Vatican plutôt que de reconnaître jamais les droits du Pape et des catholiques à l'indépendance de la suprême autorité spirituelle. *Les menaces de la Rassegna* ont trouvé un écho, à l'extrémité de la Péninsule, dans le *Giornale di Sicilia*. Ce journal ne se lasse pas de ressasser l'accusation mille fois répétée par les organes révolutionnaires, savoir que « le Pape conspire contre la sécurité et l'unité de l'Italie ; que, par conséquent, il faut le combattre et le traiter en ennemi de la patrie. »

Voici comment un autre journal sicilien se charge de répondre à l'inepte accusation : « Et ! quoi, dit la *Sicilia cattolica*, si le Pape travaille à la restauration du pouvoir temporel, fait-il autre chose que son devoir ? N'a-t-il pas juré, à l'égal de ses prédécesseurs, de maintenir comme un droit de l'Eglise et de toutes les nations catholiques *la souveraineté temporelle*, déclarée nécessaire par l'épiscopat, c'est-à-dire par l'Eglise elle-même, à la liberté et à l'indépendance du suprême ministère spirituel... Si pour *sauver la nation italienne et ses propres* droits à lui, qui appartiennent en définitive à Jésus Christ, si, pour soutenir l'ordre et la justice, le Pape travaille à abattre l'Italie révolutionnaire, il fait un œuvre sainte, non seulement pour *son intérêt mais* pour le salut d'innombrables âmes, pour la paix du monde entier..... Non, le Pape ne conspire pas contre le bien de la patrie. Ce qui est vrai, c'est qu'il ne peut aimer une Italie qui, sous les apparences de l'unité, est effreusement divisée. Il ne conspire pas contre l'Italie, lorsqu'il la veut chrétienne, fondée sur la justice, unie par le lien de la foi et assurant ainsi l'ordre social. »

Ce réveil de l'opinion publique à l'endroit de la question romaine, jusque dans le camp *libéral, contredit ouvertement ce passage* du discours de la Couronne, où il était dit à l'adresse des députés : « Souvenez vous qu'il n'y a plus aucune force étrangère qui, *au dedans ou au dehors, entrave la pleine* liberté de vos actes. » Or, comme le fait observer le *Moniteur de Rome*, cette affirmation même d'indépendance est une preuve des appréhensions qui se manifestent dans les conseils du Quirinal. En effet, est-ce que les autres nations de l'Europe ont besoin de dire qu'elles ne sont soumises à aucune force étrangère ?

Il faut en dire autant de la situation intérieure et des entraves qui en résultent pour la liberté d'action de la Chambre et du gouvernement.

Les radicaux n'omettent rien pour attirer dans leur orbite les éléments indécis du parti progressiste. Déjà, dans l'élection pour le bureau de la présidence, on les a vu rallier jusqu'à 70 voix pour le républicain Bertani, candidat à la vice-présidence de la Chambre.

Un autre républicain, le député Bosdari, d'Ancône, n'a prêté serment *qui sous réserve* et, comme il allait s'expliquer sur la manière dont il voulait remplir cette « formalité », le président Farini, exécutant sans doute les ordres du ministère, s'est borné à ôter la parole à l'orateur, et n'a pas eu le courage de laisser engager une discussion sur le serment. Là-dessus, d'autres députés radicaux, qui ne sont pas encore venus à la Chambre, ont déclaré dans les journaux qu'il était « inutile » désormais, de faire des réserves à l'endroit du serment et qu'ils *en* subiraient la formalité « pour ce qu'elle vaut. »

Le parti radical se propose également de ressusciter la question Garibaldi, en mani*festant d'abord la « surprise » du parti pour* le silence que le discours de la Couronne a gardé à l'endroit de la mort du *héros*. En outre le député Bertani a préparé un projet pour réclamer la crémation du cadavre de

Garibaldi et pour en faire ainsi une occasion nouvelle de manifestations séditieuses.

Pour le moment, ces manifestations s'accomplissent en l'honneur du tribun Coccapieller. Il y a foule aux abords de Montecitorio pour le voir entrer à la Chambre et en sortir, pour l'acclamer et lui décerner des ovations dont l'éloquence est d'autant plus frappante qu'elle contraste singulièrement avec l'accueil glacial que le roi Humbert et les princes de sa maison ont rencontré dans les rues de Rome lorsqu'ils sont allés ouvrir le Parlement. Avant hier, l'enthousiasme suscité parmi la plèbe en faveur de Coccapieller en est arrivé au point que la troupe a dû intervenir et barrer le Corso où le tribun venait de paraître après la séance de la Chambre.

« Le scuffle révolutionnaire de 1848 se fait sentir de nouveau à Rome, dit à ce propos la *Perseveranza*, et tous les esprits éclairés en sont alarmés. Les désordres qui ont eu lieu récemment sont comme l'escarmouche d'une grande échauffourée qui devra éclater tôt ou tard, étant donnée la légèreté avec laquelle nos gouvernements ont assuré à la franche canaille la licence qui se manifeste. »

Le correspondant romain du même journal signale un indice bien grave des tendances anarchistes qui ont pénétré jusque dans les conseils du gouvernement. Voici le fait : Les procureurs du roi à Grosseto et à Mantoue avaient recouru en appel contre la sentence par laquelle les tribunaux de ces deux villes s'étaient permis de déclarer inoffensifs des emblèmes ouvertement séditieux, tels que le bonnet phrygien et le drapeau rouge. Or, d'après le correspondant de la *Perseveranza*, le recours en appel aurait été retiré à la suite d'ordres catégoriques, transmis par le garde-des-sceaux, M. Zanardelli.

Au milieu de cette confusion et de ces tendances anarchiques, M. Depretis ne sait plus comment s'y prendre pour réaliser les projets de fusion, de majorité forte et homogène dont on a tant parlé. Ses nouveaux amis de la droite le pressent de se défaire des ministres Baccarini et Zanardelli qui, par des moyens plus ou moins directs et avoués, ont favorisé les derniers succès des radicaux. Mais ceux-ci et avec eux une notable fraction de la gauche menacent de le *lâcher* le jour où il ferait entrer dans le ministère les hommes de la droite. De son côté, indécis par nature et par habitude, M. Depretis va perpétuer la confusion en posant, comme on l'assure, la question de confiance sur l'ordre des travaux parlementaires. En pareille question, de pure forme, il trouvera dans tous les partis des votes pour et contre ses propositions ; mais *l'équivoque continuera* de subsister sur les questions essentielles, parce que le président du conseil n'a pas le courage de *provoquer lui-même* les interpellations qui sont immanquables pourtant, aussi bien sur la situation intérieure que sur la politique étrangère.

Un dernier expédient, bien funeste, hélas! s'est présenté à l'esprit de M. Depretis et de ses collègues pour essayer, *mais vainement*, de conjurer la crise qui les menace. Ils se proposent de livrer une nouvelle proie à la Révolution inassouvie. Les biens des Œuvres pies laïques en feront les frais.

Il est *un passage* du discours du Trône, où la liquidation des *œuvres pies a été clairement* indiquée, et en des termes on ne peut plus cyniques. Ces œuvres admirables, fondées par l'esprit de foi et de *charité des* générations chrétiennes, y sont appelées « débilitantes, parfois, humiliantes. » Hélas! l'humiliation et le péril ne se feront sentir que trop vivement le jour où la misère, déjà si grande en Italie, se verra poussée au désespoir par la ruine même de ces œuvres de charité où *elle trouvait encore* un dernier asile.

Ce sera une *faute irrégarable et sans aucun* profit pour ceux qui la commettent, car d'une part, ils n'échapperont pas aux revendications ultérieures des socialistes, et, d'autre part, ils auront à pourvoir aux dépenses nouvelles qu'entraîneront la liquidation des œuvres pies et les rentes à allouer à ces œuvres, tandis que le capital disparaîtra dans les manipulations des liquidations, *comme cela s'est vu déjà* pour le patrimoine ecclésiastique proprement dit.

Parmi les audiences pontificales de la semaine, je *puis signaler* d'abord celles que le Saint-Père a accordées, mardi dernier, à NN. SS. les évêques d'Orléans et d'Angoulême, venus dernièrement à Rome pour accomplir leur visite *ad limina*. Plusieurs autres évêques français sont attendus prochainement *ici, notamment* ceux de La Rochelle, de Nantes, de Pamiers, de Poitiers et de Gap. Le Saint-Père a également reçu, en audience particulière, les évêques italiens de Padoue et de Trévise, préconisés dans le dernier Consistoire de septembre et à l'occasion de cette audience, Sa Sainteté, vivement émue au récit des désastres, causés dans ces deux diocèses par les récentes inondations, a remis à LL. GG. un nouveau subside de 10,000 fr. pour venir en aide aux familles les plus éprouvées. Mercredi 22 courant, le Souverain-Pontife a reçu un pèlerinage national des Abruzes, conduit par M. le chevalier Alphonse Teravaglini, président de l'Académie philosophique et médicale de Saint-Thomas d'Aquin, à Vasto.

Le lendemain, S. Exc. M. Deprez a été admis en audience de congé auprès de Sa Sainteté Léon XIII pour présenter les lettres de rappel qui mettent fin à sa mission d'ambassadeur de France près le Saint-Siège. Le Souverain Pontife lui a conféré, à cette occasion, les insignes de l'ordre de Pie IX de première classe. — D'après le *Moniteur de Rome*, le nouvel ambassadeur de France près le Saint-Siège, M. Lefebvre de Béhaine, arrivera à Rome dans le courant de cette semaine.

Hier enfin, Sa Sainteté a reçu en audience particulière S. Ex. M. le marquis de Sorenzana, ministre plénipotentiaire de Costarica, de la Bolivie et de l'Equateur auprès du Saint-Siège. Une autre audience spéciale a été accordée, hier aussi, au R. P. Ghetti, recteur du collège américain du Sud, et à plusieurs élèves de ce même collège, qui ont présenté à Sa Sainteté une autre Adresse de S. G. Mgr Aueyros, archevêque de Buenos-Ayres, ainsi qu'une offrande pour le Denier de Saint-Pierre, au nom des fidèles de ce diocèse. V.

ALLEMAGNE

Le *Moniteur universel* a reçu de Berlin la dépêche suivante :

« Dans la nuit du 23 au 24 novembre la sacoche renfermant les lettres destinées au prince de Bismark et contenant des dépêches d'Etat a été enlevée du fourgon-poste sur la route de Varzin.

« La police n'a encore rien découvert. »

ANGLETERRE

Une dépêche adressée de Londres au *Temps* signale divers faits *indiquant que le* cabinet Gladstone, reprenant les plans de lord Beaconsfield, veut faire du bassin arabique une annexe du bassin indien. Elle constate notamment que l'Angleterre négocie avec l'Egypte pour établir une ligne ferrée de Soakin à Berber, sur le Nil.

Elle affirme qu'une convention secrète avait été signée sous Ismaïl pacha, par laquelle l'Angleterre reconnaissait à l'Egypte la possession du littoral occidental de la *mer Rouge jusqu'au cap Gardafou ; l'Egypte* s'interdit par contre toute action au delà de ce même cap et reconnaît la souveraineté de l'iman de Zanzibar sur la côte située entre Gardafou et Zanzibar.

Quelques mois après la signature he cette convention, l'Angleterre prit le protectorat de Zanzibar, accordant à l'iman une allocation annuelle de 2 1|2 millions.

***

Une dépêche de Berlin au *Temps* assure que l'Angleterre a l'intention de soustraire au contrôle du sultan et de l'Europe les arrangements qu'elle prendra avec l'Egypte, Ces arrangements, préparés par lord Dufferin, seraient publiés comme de simples décrets du gouvernement égyptien.

***

Le conseil de l'amirauté s'est réuni. L'amiral Peyron lui a communiqué des renseignements sur la situation de notre escadre à Zanzibar et sur les forces dont dispose le commandant le Timbre. Les résolutions pri*ses sont tenues secrètes.*

***

Les journaux annoncent que la canonnière *Segtil* revenant des Indes a reçu l'ordre d'aller à Madagascar des où troubles récents se sont produits.

Le commandant de la flotte anglaise des Indes aurait reçu pour instructions de prêter son concours éventuel.

TURQUIE

Les avis de Constantinople mentionnent le bruit que le chef des eunuques serait compromis, comme Fuad pacha et les autres personnages arrêtés, dans un complot en faveur de Mourad, mais que l'histoire de ce complot rencontre l'incrédulité générale ; les arrestations sont attribuées à l'influence de Ghazi Osman pacha, rival de Fuad.

PRUSSE.

Un projet de loi transmis à la Chambre des députés exempte de l'impôt les contribuables des quatre classes inférieures est frappe d'une imposition le commerce de boissons spiritueuses et des tabacs fabriqués, soit les personnes qui revendent à des tiers, soit celles vendent publiquement du vin, de la bière, de l'eau-de-vie et des tabacs manufacturés. Cette taxe s'élève annuellement pour un débit annuel de 1000 à 2000 marks à 16 marks pour la bière, 20 m. pour le vin, 24 m. pour le tabac, 32 m. pour l'eau-de-vie; si le débit s'élève jusqu'à 5000 marks, la taxe est, par 1000 marks, de 16, 20, 24, 32 marks ; si le débit est de 7000 marks, la taxe est de 88, 142, 132, 172 m. ; s'il est de 10,000, la taxe est de 160, 173, 256 m. Pour un débit supérieur à 10,000 marks, pour chaque 3000 m. la taxe est de 48, 60. 72, 96 m. ; s'il est inférieur à 1000 marks, la taxe est établie proportionnellement au nombre des habitants de la localité.

CANTON DE FRIBOURG

VOTATION DU 26 NOVEMBRE

DISTRICT DE LA VEVEYSE

	Oui	Non
Attalens	1	238
Besencens	—	37
Bossonnens	—	71
Bouloz	—	60
Châtel-St Denis	10	563
Fiaugères	2	76
Granges	—	82
Grattavache	15	16
La-Rougève	—	22
Le Crêt	—	111
Pont	—	42
Porsel	—	76
Progens	18	35
Remaufens	—	115
Semsales	1	174
St-Martin	—	*103*
	47	1821

Scènes radicales à Bulle

On écrit de Bulle à l'*Ami du Peuple :*

Notre *bonne* ville de Bulle a tenu, dimanche, *à mériter* son titre de Mecque du radicalisme. Elle a voté pour le Schulvogt et pour l'école impie. En outre, elle a voulu *montrer comment* les maladors radicaux comprennent le progrès et la..... civilisation.

Il est bon que les lecteurs de votre estimable journal connaissent les hauts faits de nos progressistes bullois et sachent une fois pour toutes comment ces libéraux pratiquent la tolérance à l'égard des conservateurs, qu'ils accusent toujours d'être intolérants.

En apprenant le splendide résultat de la votation populaire du 26 novembre, les conservateur de Bulle résolurent de têter cette brillante victoire par quelques coups de mortiers. Les radicaux qui, pour le moindre petit succès, sortent leurs canons, ne parent supporter quelques détonstions en l'honneur de leur écrasement. Ils se rendirent *en nombre* auprès de nos tireurs et, contre toutes les règles du droit et de la justice, ils leur signifièrent, avec menaces, de cesser le tir, parce que, disaient ils, c'était une provocation à l'adresse de la population de Bulle *(sic)*.

Une provocation ! vous entendez. C'est comme en 1848 ; à en croire les radicaux d'alors, les électeurs conservateurs qu'on sabrait et qu'on recevait à coups de canon étaient les provocateurs. De tout temps, les agneaux ont provoqué les loups !

Et remarquez bien que ces tireurs se trouvaient sur une propriété privée. Cependant, pour éviter une bagarre, ils prirent le parti de se retirer devant l'invasion de la bande radicale. Ils n'étaient d'ailleurs que quatre ou cinq, tandis que les agresseurs avaient eu soin de venir en foule, sous la conduite de leur *vaillant* et *courageux* capitaine, l'avocat Morard, collaborateur de l'avocat Gillard dans la rédaction de la *Gruyère*.

Mais les exploits de ces braves défenseurs de la liberté et de la justice ne devaient pas se terminer ainsi ; ils brûlaient du désir de montrer leur vaillance à leur capitaine. Dans la soirée, quelques conservateurs, réunis au Cercle catholique, faisaient partir quelques feux d'artifice. Quelques personnes étaient aux fenêtres du Cercle pour voir ce spectacle. Vint à passer l'avocat Morard, l'un des rédacteurs de la *Gruyère*.

Magnum trahens inglorius alvum.

Il faisait le tour de la ville avec une troupe d'individus de sa trempe. Furieux de leur *déconfiture du 26, et brûlant du désir de se* venger, cette bande *brailla* à l'adresse des conservateurs qui se trouvaient aux fenêtres *du Cercle, la grossière apostrophe de* **cochons,** probablement assaisonnée du fameux mot de Cambronne.

Alors l'un des nôtres eut l'extrême audace de leur répondre, très poliment: « Nous avons le droit, aussi bien que vous, de nous *réjouir avec nos amis lorsque nous avons la* victoire. La liberté n'est-elle pas pour tous et, d'ailleurs, nous sommes ici chez nous. »

L'avocat Morard, dans un accent de sublime éloquence, s'écria : « Chez vous, c'est dans l'eau ». Il resta ensuite devant le local du cercle avec toute sa troupe de forcenés, proférant des menaces de mort contre la personne qui leur avait répondu de la fenêtre ; tous ses acolytes *faisaient chorus* à chaque menace, en poussant des cris sauvages qu'on aurait pu attribuer à une bande *de tigres altérés de sang. Ils étaient là, une* centaine d'individus armés de cannes, provoquant les membres du cercle et menaçant de les exterminer. Qui n'eût admiré, en cette occasion, le rare sang-froid de leur chef, cet Achille moderne brandissant sa canne d'un air majestueux et *pourfendant les airs d'une* manière terrible !

Voyant que leurs menaces étaient inutiles, et que personne ne venait se jeter dans la gueule du loup, le gros avocat ne trouva rien de mieux à faire que d'accabler de *propos grossiers et de paroles immorales*, et cela devant des enfants, une dame qui se trouvait devant le local du cercle. A chacune de ses sales expressions, tous les voyous d'applaudir par des hurlements.

C'est bien le cas ici de répéter le vers de Casimir Delavigne :

« La voyant sans défense, ils s'écrialent ces [**braves.** »

Tout à coup l'un d'entre eux se met à crier : « Grütli, en avant!! Grütli, en avant!! » Ils n'étaient pas encore assez *nombreux pour s'attaquer à une femme, il* fallait encore appeler le Grütli à leur secours ; mais personne ne bougea.

Ici je m'abstiens de répéter certaines paroles prononcées ensuite par le fameux avocat, craignant de blesser la pudeur de vos lecteurs et lectrices.

M. le préfet de Bulle étant alors intervenu, la bande communarde et son digne chef se retirèrent en maugréant. Il paraît, à ce qu'on m'a dit, qu'ils se séparèrent par groupes, et s'en allèrent plus loin continuer leurs grossièretés envers les conservateurs.

Ah ! il était temps de rogner les ongles au tigre radical. Vivent les 320,000 citoyens qui ont revendiqué, dimanche, l'indépendance du peuple suisse !

Campagnards de la Gruyère, vous pouvez juger par ces faits les tristes personnages qui voudraient être vos représentants aux Chambres fédérales, vos députés au Grand Conseil. Au reste, par votre magnifique votation du 26 novembre, vous avez montré clairement que la Gruyère n'est pas mûre pour le radicalisme.

—

Au nombre des publications que novembre nous ramène pour aider à passer utilement et agréablement nos soirées d'hiver, tous nos lecteurs connaissent et apprécient les *Nouvelles Etrennes fribourgeoises*, dont le seizième volume vient de paraître, par les soins de M. le professeur Grangier.

Nous avons, depuis quelques jours, sur notre bureau, ce seizième volume, et nous devons déclarer qu'il égale, s'il ne surpasse les meilleurs de cette collection si utile et si variée. Nous signalerons un travail de M. Ant. Ræmy, toujours vigoureux parce qu'il travaille toujours, sur la culture fourragère rationnelle ; des notices sur les notabilités que la mort nous a enlevées depuis un an : M. le doyen Kilchœr, M. le doyen Bertschy ; M. Maurice Techtermann, M. le professeur Sottas, M. le colonel Perrier, M. Charles de Riaz, Mgr Cosandey ; un aperçu historique sur la Société économique et d'utilité publique ; des études d'archéologie cantonale ; un bon choix de notes scientifiques, etc ; etc.

Les pièces patoises, les coraules, les proverbes, et autres monuments de notre idiome populaire, sont largement représentés ; nous avons même remarqué, dans la page de juillet, quelques récriminations d'un dégommé... du XVIIe siècle. Peut-être est-ce un anachronisme ?

CHRONIQUE & FAITS DIVERS

—

On écrit à la *Gazette de Liège,* au sujet de Paul Féval :

Sa ruine n'est un mystère pour aucun de ses amis, elle remonte déjà à 2 ans, et depuis lors l'illustre romancier n'a absolument plus rien écrit.

Il y a 7 ans, la débâcle des fonds Turcs, dans lesquels il avait placé sa fortune, le ruina complètement ; cette catastrophe financière l'ayant sincèrement ramené à Dieu, sa conversion répandit tant de joie dans sa jeune et nombreuse famille, qu'elle effaça vite la tristesse amère apportée par la ruine...

L'éminent écrivain se retrempa dans l'épreuve, il se remit au travail avec une nouvelle ardeur ; chrétien convaincu, il expurgea le mal contenu dans ses ouvrages ; romancier fécond, travailleur infatigable, il gagna beaucoup d'argent et madame de Féval, ayant hérité de sa fortune à la mort de ses parents, il se trouva riche de 500,000 francs.

Il confia cette grosse somme à un sien ami, traité comme l'enfant de la maison, — il y dînait trois fois la semaine, et ce judas s'enfuit, il y a deux ans, emportant le demi-million qui lui était confié, sans laisser *un sou* à son bienfaiteur. La ruine fut complète et cette fois elle n'était plus accompagnée de l'espérance.

Paul Féval, accablé sous ce coup terrible, se releva admirablement soumis à la volonté de Dieu ; mais il était frappé au cœur, le souffle du traître avait renversé sa fortune et éteint le feu sacré dans cette âme loyale et trop confiante. Il a brisé sa plume. Depuis lors, il vit dans une solitude absolue, ne recevant aucune visite, dans sa modeste maison de la rue Mercadet, à Montmartre, entouré de l'affection de ses enfants, dont les plus jeunes sont élevés *gratuitement* dans des établissements religieux.

Sa vaillante et pieuse femme lui prodigue ses soins avec un dévouement plein de tendresse. Elle le soutient dans cette terrible épreuve dont on peut supposer qu'elle a pris la plus lourde part ; car, quoique jeune encore, Madame Féval a une chevelure blanche comme neige.

—

Une aventure des plus amusantes divertit en ce moment les habitants de Kalmar, en Suède.

Un riche paysan des environs de la ville refusait obstinément de consentir au mariage de sa fille Anna avec son valet de ferme, nommé Anders. Celui ci, désespéré de fléchir la vonlonté de son maître, lui communiqua son dessein d'émigrer en Amérique Le paysan, voyant que rien pouvait retenir Anders, voulut au moins l'accompagner jnsqu'à l'embarcadère. Le paysan et le valet saisirent une énorme caisse peinte en bleu et se disposèrent à la transporter à bord. « Elle est bien lourde, » fit le vieux. = « Elle sera plus légère en arrivant en Amérique, » riposta Anders. Il n'avait pas fini la phrase que voilà le fond de la caisse qui se brise, et il en sort.... la jolie Anna, qui vient rouler sur le pont à la profonde stupéfaction du père, et à l'immense jubilation de tous les assistants. Pour cette fois, Anders fera le voyage seul. Cependant le père, le premier accès de sa colère passé, a promis de ne pas forcer Anna à en épouser un autre.

M. Sous-sens Rédacteur.

A VENDRE
DANS LE CANTON DE FRIBOURG

pour cause de départ, un **établissement industriel** en pleine activité, mû par une eau abondante. Par sa situation exceptionnelle, à proximité immédiate du chemin de fer, il peut être exploité avantageusement tel qu'il est, et conviendrait tout particulièrement à l'établissement d'une fabrique de lait condensé. (659)

S'adresser à M. **J. Perrin,** à **Châtel-Saint-Denis,** qui renseignera.

M. BUGNON chirurgien-dentiste à Fribourg, sera à Romont *Hôtel du Cerf* mercredi 6 à Bulle *Hôtel du Cheval-Blanc* jeudi 7 décembre ainsi que le 1er jeudi de chaque mois. (664)

GUIDE PRATIQUE
DE
L'INSTITUTEUR
NOTIONS ÉLÉMENTAIRES
DE MÉTHODOLOGIE
Par R. HORNER
Professeur de pédagogie
Recteur du Collège de Fribourg (Suisse)
In-18 raisin. Prix . . 2 fr. 50

PRIX I, CLASSE A TOUTES LES EXPOSITIONS
AUG. F. DENNLER
Interlaken

MAGENBITTER
EXCELLENTE
LIQUEUR STOMACHIQUE
ET
REMÈDE DE FAMILLE
Boisson hygiénique
ET
digestive
(avec ou sans eau)
L'UNE
CONSOMMATION GÉNÉRALE
mélange agréable
AVEC LE WERMOUTH

BITTER FERRUGINEUX
COMPOSITION SPÉCIALE
UNISSANT LES QUALITÉS
DU
MAGENBITTER avec celles DU FER
pour combattre
L'ANÉMIE, LA CHLOROSE
l'état de faiblesse générale
ET
LA CONVALESCENCE LENTE
Adopté et très recherché
par beaucoup de
MÉDECINS

NB. Se méfier des contrefaçons.

DÉPOTS : à *Fribourg,* chez M. *Ch. Lapp,* droguiste ; *Boéchat et Bourgknecht,* droguistes ; *Muller,* pharmacien ; *Châtel-Saint-Denis Wetzstein,* pharmacien ; *Morat : Wegmuller,* pharmacien ; *F. Colliez,* pharmacien ; *Bulle : Rieter* pharmacien.

CHOCOLAT
Ph. Buchard

LE RÉVÉREND PÈRE LOUIS MILLÉRIOT
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
par le P. CHARLES CLAIR
DE LA MÊME COMPAGNIE

Un beau volume in-12 de 184 pages, édition populaire, prix . . . . . 1 fr.

En vente à l'imprimerie catholique.

FILATURE DE LAINES
ET
FABRIQUE DE DRAPS
JULES, successeur d'AUGUSTE SOUTTER
à Aigle.

Fabrication d'étoffes du pays à fr. 3 50 le mètre pour draps sans teinture (gris ou bruns), et à fr. 4 — le mètre pour draps avec teinture (brun sombre, marengo et noir). Largeur régulière 138 à 140 centimètres. Vente au détail au prix de fabrique. Prompte expédition. — Renseignements et dépôts de marchandises : Madame **Virginie Gualino** à *Monthey,* M. **Jean Stauble** à *Viège,* M. **J. A. Amacker** à *Brique,* M. **Louis Finger** à *Interlaken.* (H 6385 X) (402)

BOURSE DE GENEVE DU 30 NOVEMBRE

FONDS D'ETATS	COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE
5 0/0 Genevois	82 3/4	—	82 1/2	82 3/4
4 1/2 Fédéral 1879	—	—	—	—
4 /00 » 1880	103 1/4	—	103	103 1/2
5 0/0 Italien	89 80	90	89 70	89 75
5 0/0 Valais	—	—	—	—
OBLIGATIONS				
Ouest-Suisse	463 1/2	—	462	464
Suisse-Occidentale 1873-76	—	—	—	—
» 1878-79	425	—	424	425
3 0/0 Jougne à Eclépens	—	—	—	—
Franco-Suisse	362 1/2	—	362	363
4 0/0 Central-Suisse	—	—	—	476
4 1/2 0/0 Central Nord-Est	—	—	1015	1020
4 0/0 Jura-Berne	—	—	960	965
Lombardes anciennes	283 1/2	—	288	289
» nouvelles	—	—	—	—
Autrichiennes nouvelles	358 3/8	—	358	360
Méridionales	270	—	270	271
Bons méridionaux	—	—	—	533
Nord-Espagne	—	—	—	—
Crédit foncier russe 50/0	—	—	—	—
Société générale des chemins de fer	—	—	—	—

ACTION	COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE
Suisse-Occidentale	117	117	117	118
» privilégiées	445	—	445	447
Central-Suisse	—	—	561	565
Nord-Est Suisse	—	315	315	316
» privilégiées	—	535	—	540
Union Suisse	—	241	242	243
Saint-Gothard	592	593	590	595
Union privilégiées	435	—	435	440
Comptoir d'escompte	—	—	—	—
Banque du commerce	—	—	—	—
» de Genève	—	—	—	—
» Fédérale	405	—	400	407
Société suisse des chemins de fer	—	—	560	575
Banque des chemins de fer	6700	—	6700	6720
» de Paris et Pays-Bas	1092	—	1185	1195
Crédit Lyonnais	595	595	595	597
Association financière genevoise	735	—	—	740
Omnium genevois	—	—	—	—
Basler Bankverein	—	—	—	750
Industrie genevoise du gaz	—	—	—	—
» belge du gaz	—	—	570	580
Gaz de Genève	575	—	575	580
» Marseille	—	—	—	—
Appareillage Gaz et Eaux	—	—	—	—
Tabacs italiens	—	—	—	—

BOURSE DE PARIS

29 Nov.	AU COMPTANT	28 Nov.
102 —	Consolidés	102 —
80 52	3 0/0 Français	80 25
114 87	5 0/0 id.	114 60
— —	Or, à New-York	— —
149 —	Argent à Londres	149 —
	A TERME	
80 52	3 0/0 Français	80 25
114 87	5 0/0 id	114 60
89 65	5 0/0 Italien	89 50
102 —	3 0/0 Anglais	102 12
11 60	5 0/0 Turc	11 25
— —	5 0/0 Russe 1877	— —
— —	4 0/0 Autrichien	— —
1072 50	Banque de Paris	1065 —
590 —	Crédit Lyonnais	585 —
415 —	Mobilier français	415 —
1340 —	Crédit foncier	1332 50
302 50	Mobilier Espagnol	297 50
795 —	Autrichiens	— —
1560 —	Gaz Parisien	1550 —
2420 —	Suez	2390 —